



# PRÉFET DE LA CHARENTE- MARITIME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 20 janvier 2024

### ÉTAT DES LIEUX DE LA MOBILISATION DES SERVICES DE L'ÉTAT POUR VENIR EN AIDE AUX SINISTRÉS DU SÉISME DU 16 JUIN 2023 EN CHARENTE-MARITIME

Le 14 septembre 2023, 3 jours après sa prise de fonction, Brice Blondel, Préfet de la Charente-Maritime, se rendait dans les communes sinistrées à la suite du séisme du 16 juin 2023 et présentait le bilan des actions menées par les services de l'État, les collectivités territoriales et les associations, avec notamment :

- La mise en place d'une solution de relogement d'urgence : 30 mobil-homes répartis entre La Laigne et Cram-Chaban.
- Un accompagnement financier des collectivités pour l'accueil des élèves à la rentrée et le relogement d'urgence.
- Un accompagnement médico-psychologique avec le soutien de la Fondation des Diaconesses de Reuilly et le Secours Catholique.
- Le recrutement d'une chargée de mission « référente séisme » à la préfecture pour accompagner :
  - les élus dans leur soutien administratif auprès des sinistrés,
  - le collectif dans le cadre des problématiques assurantielles.

**Aujourd'hui, samedi 20 janvier 2024, le Préfet s'est rendu dans la commune de Cram-chaban pour écouter et faire le point sur la situation des sinistrés et présenter les actions engagées pour les accompagner dans la durée : Il n'y a pas d'oubliés parmi les victimes du séisme du 16 juin 2023.**

1. **Amélioration du quotidien des sinistrés en mobil-home** : mise en place de terrasses, brises-vue, haies, aux abords des mobil-homes
2. **Réduction du loyer des mobil-homes** une fois la prise en charge par le Fonds d'aide au relogement d'urgence (FARU) ou la prise en charge assurantielle arrivée à son terme, pour soulager les familles
3. **Accompagnement individuel des sinistrés** pour que chacun dispose d'un diagnostic réparation/reconstruction de son logement dans les meilleurs délais, en lien étroit avec les assureurs
4. **Accompagnement financier et en expertise au profit des élus pour faciliter les opérations de reconstruction**, en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et le Parc naturel régional du Marais poitevin.

Au total, depuis le début de la crise, les aides engagées par l'État s'élèvent à 1,1 M€.

#### Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication  
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur  
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1  
[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)  
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)

Cette rencontre a eu lieu aux côtés de : Anne-Laure Babault, Députée, Jean-Pierre Servant, Président de la CDC Aunis Atlantique, Jacky Quesson, Président de l'AMF17, Stanislas Jacquey, Directeur régional des Diaconesses de Reuilly, Gilles Moutel, Président d'Habitat et Humanisme, Thierry Blot, Directeur départemental de la Banque de France, et les maires des communes sinistrées : Laurent Renaud, Maire de Cram-Chaban, Roland Gallian, Maire de la Grève-sur-Mignon, Philippe Pelletier, Maire de La Laigne.

**Contact réservé à la presse**

Service départemental de la communication  
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur  
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1  
[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)  
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)